COMPTE RENDU CE SIEGE DU 17 ET 18 JANVIER 2017



francetélévisions

1. APPROBATION DES PV DES 17 ET 18 OCTOBRE ET DES 23 ET 24 NOVEMBRE 2016

Les PV ont été approuvés par 18 voix pour et 1 abstention.

2. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE MALAKOFF

La note d'information du 19 septembre 2016 relative au projet d'évolution des structures et des missions du site de Malakoff ainsi que la première phase du projet, comprenant plusieurs étapes, ont été présentées lors de CE précédents.

Les différentes phases du projet :

⇒ *Rapprochement des structures et des équipes de France Ô et Outre-mer 1ère*
⇒ *Développement du numérique*
⇒ *Déploiement de la rédaction commune (aménagement de l'organisation de l'information TV, Radio et Web à Malakoff)*
⇒ *Évolution de l'organisation du service communication de France Ô et Outre-mer 1ère*
⇒ *Réorganisation de la Direction de la coordination de la Radio*
⇒ *Gouvernance du Pôle et gouvernance du site*
⇒ *Organisation de la fabrication et coordination de l'activité*
⇒ *Évolution du périmètre de la Direction exécutive*

La première phase d'information / consultation concerne :

⇒ L'évolution de l'organisation de la Direction des rédactions TV, Radio et Web en une Direction de la rédaction
⇒ L'évolution de l'organisation de la Direction de la coordination Radios Outre-mer 1ère
⇒ L'évolution de l'organisation de la Direction de la communication du Pôle Outre-mer et des opérations spéciales

Suite du point 2.

Pour rappel le site de Malakoff a une triple vocation :

⇒ Éditeur de programmes pour la TV, la radio et le Web
⇒ Prestataire de service pour les 9 stations ultramarines (stratégie éditoriale et des programmes)
⇒ Il héberge en outre la gouvernance du Pôle de l'Outre-mer.

La direction assure que l'évolution de l'organisation de Malakoff devrait permettre de rompre avec une organisation en silos, d'aller vers plus de transversalité, de progresser pas à pas dans le projet vers une rédaction commune pour une véritable stratégie éditoriale et plus de visibilité.
Cette évolution sera faite à budget et à effectif constants.
Au questionnement des élus, la direction confirme être consciente du malaise ancien et persistant des personnels et de vouloir en tenir compte.
En revanche, elle dissocie les problèmes d'effectifs de l'évolution de l'organisation.

Lors du CE du 17 janvier 2017, les débats ont été vifs entre les élus et la direction de Malakoff notamment sur la baisse des ETP (- 11%), les postes vacants non pourvus et non publiés (6), le devenir des CDD historiques et le pourcentage très élevé d'encadrants (1 pour 1.86 journalistes de terrain). Ces débats ont eu lieu sur un fond d'interrogations et de malaise liés à l'éviction du DRH, Laurent Benhayoun, unanimement apprécié pour ses qualités humaines et professionnelles.

La direction a apporté les précisions suivantes :

⇒ Oui, Malakoff perd des ETP mais l'effort concerne toute l'entreprise. Dans tous les cas la fermeture de Malakoff n'est pas envisagée.
⇒ Sur les 6 postes vacants, 1 a été pourvu et les 5 autres apparaitront dans l'organisation cible comme le demandent les élus.
⇒ Au cas par cas, certains postes d'encadrants seront transformés en poste de terrain.
⇒ Pas d'engagement vis à vis des CDD historiques.
⇒ A chaque départ, la direction se posera la question de l'emploi, de son maintien ou de la répartition des activités, de son remplacement par de la mobilité interne ou externe.

3. Information / Consultation sur le projet de déménagement des équipes de la communication

La Direction de la Communication de France Télévisions s'est réorganisée au 1er juin 2016. Cette réorganisation comprenait notamment le rapprochement de l'équipe du Club Téléspectateurs (5 personnes localisées à EOS) avec les équipes de la direction du Marketing relationnel et des relations téléspectateurs localisées au 2ème étage de Valin.

A cette occasion, pour pouvoir réunir les équipes des 4 directions de la communication déjà situées au 2ème étage de Valin (Marketing relationnel et relations téléspectateurs / Partenariats et opérations spéciales / Relations publiques et évènements grand public / Marque), des regroupements et des déplacements de bureaux sont envisagés au 2ème étage.

Ces mouvements sont possibles car des collaborateurs de la direction du dialogue social et de la DRH ont quitté Valin pour rejoindre MFTV.
Les autres directions de la Communication (Communication visuelle et éditoriale, Relations presse institutionnelles et communication des offres transverses, Communication interne, RSE, Pilotage et Direction) ne sont pas concernées par ces mouvements, ces collaborateurs étant situés au Ponant ou à MFTV.

Suite du point 3.

Les élus constatent que la Direction a pris en compte des demandes particulières de salariés et y a apporté des solutions positives et que les personnels d'EOS sont en attente de ce déménagement.
Calendrier : le déménagement est prévu après les vacances de février (attentes des cloisons).
Les élus du CE Siège ont voté un avis favorable par 18 voix pour.

4. Information / Consultation sur la nouvelle organisation de la Direction de la Communication de France 5 et de son emménagement à Horace Vernet.

Les bureaux de la Direction de la Communication de France 5 sont situés au 26 rue Marceau alors que le reste des équipes de France 5 sont rue Horace Vernet. Le projet prévoit l'emménagement de la Direction de la Communication de France 5 rue Horace Vernet.

La direction a présenté son projet en soulignant que ce rapprochement avait été reporté en raison du projet du CDE et qu'il correspond à la demande des équipes concernées et enfin, il est concomitant du départ de l'ancienne directrice de la communication de France 5.

Le projet de réaménagement des espaces de l'immeuble Horace Vernet, concerne les directions ci-après, toutes déjà présentes à Issy-les-Moulineaux, et actuellement réparties sur 2 sites (10 rue Horace Vernet et 26 rue Marceau) :

⇒ La Direction de la Communication de France 5,
⇒ Les Services Généraux,
⇒ Une partie des équipes du Centre de Diffusion et d'Échanges,
⇒ Les visionneurs des Achats et Coproductions Internationales (ACI),
⇒ Les fonctions supports de ces directions (Ressources Humaines, psychologue du travail),
⇒ Le bureau DP / CHSCT

En parallèle, la nouvelle directrice de la communication mène une « réflexion » sur l'organisation du travail (astreinte du week-end…).

Une attention particulière a été demandée à la Direction concernant une salariée de France 5.
Calendrier : un déménagement temporaire (à la demande des salariés) sera effectué en attendant la libération des espaces avec le déploiement du CDE.
Les élus du CE Siège ont voté un avis favorable par 17 voix pour.

5. et 6. Restitution du rapport de la commission logement 2015 et Information / Consultation sur le bilan logement 2015

La Direction de la DSQVT a présenté le bilan logement 2015. Le bilan 2016 sera prêt début avril 2016. France Télévisions a consacré 0.45% de la masse salariale de 2015, soit 2 584 280 euros répartis entre les 5 organismes collecteurs. A partir de 2016, la réforme « Action logement » a réduit ces 5 organismes en 1 seul.

Les demandes de logement social se font via « Loge & moi » sur Monespace et suivent une procédure spécifique. Les personnels « dans l'urgence » bénéficient d'un traitement prioritaire. En 2015, 53 collaborateurs ont bénéficié d'un logement social.
Le service logement souhaite aussi diversifier son offre de service pour le plus grand nombre (prêt à l'accession à la propriété, conseils, et collocation…)

7. Information sur le bilan des Jeux Olympiques 2016

Le réalisé fait apparaître une maîtrise des heures supplémentaires dans le cadre de la dérogation accordée par l'Inspection du travail (60 heures hebdomadaire).
En revanche, les élus ont constaté :

⇒ Un manque de lisibilité et de clarté dans les plannings réalisés ;
⇒ La prime liée aux JO n'a pas été versée à ce jour
⇒ Les monteurs de Malakoff auraient dépassé les 60 heures hebdomadaires et n'auraient pas vu les heures supplémentaires payées.
⇒ Un soupçon de traitement inéquitable entre les équipes du Siège et les équipes de France Ô (en particulier l'éloignement géographique de ces dernières par rapport au site des JO…).

La Direction a accepté la demande des élus de représenter ce point à un prochain CE en présence de la Direction de Malakoff.

8. Plan de charge de Vaise au 30/09/2016

Le prévisionnel et le réalisé ne présentent pas d'écart malgré l'arrivée de la Chaîne d'information et la production de modules. L'organisation a dû s'adapter pour y faire face. Des discussions sont en cours pour proposer des produits réalisables pendant la période estivale puisque la dotation de Vaise ne permet pas une ouverture du site en été.

9 et 10. Information sur la dénonciation de l'usage de l'envoi papier relatif à l'ordre du jour et aux documents auprès du CE Siège et du CHSCT de MFTV.

La Direction annonce la fin des envois papier et par voie postale de l'ensemble des documents CE du Siège et du CHSCT MFTV. Seule la voie numérique sera gardée. Ces dispositions sont rendues possibles par la Loi Rebsamen.

La direction propose une dotation supplémentaire au budget de fonctionnement du CE Siège qui correspondrait aux frais de reprographie. Cette subvention ne serait versée qu'une seule fois. Le Bureau du CE réfléchit à une alternative pour doter les élus du CE et du CHSCT de MFTV de tablettes numériques individuelles.

La Direction précise que chaque élu recevra un courrier lui indiquant les dispositions mises en œuvre (capacité élargie de la boite mail, accès à la couleur, ….).
Entre1 et 4 dossiers papier seront mis à disposition du bureau du CE.

11. PRÉSENTATION DES BUDGETS DU CE 2017 - ASC (ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES) ET RESTAURATION

- Le Bureau du CE Siège a présenté le budget prévisionnel du CE Siège pour 2017.

Budget des ASC (Activités Sociales et Culturelles) : 5 340 300 euros incluant la prise en charge de la restauration de Malakoff.
Budget de fonctionnement du CE Siège : 587 226 euros
Total du budget du CE Siège : 5 927 526 euros
dont subvention de France Télévisons de 3 478 476 euros
Le CE Siège participe à la subvention du CI-ORTF à hauteur de 4 030 396 euros.

- Le Bureau du CE Siège a présenté le budget prévisionnel 2017 de la restauration Siège

Le budget prévisionnel 2017 est de 6 358 350 euros. **L'achat de vaisselle et de plateaux représente 20 000 euros par an. Il est demandé, à toutes et à tous, d'être vigilants et de rapporter, plateaux et vaisselles, après utilisation.** Un seul exemple : une carafe qui sert quelques fois de pot de fleur coûte 15 euros au budget du CE Siège.

12. DÉNONCIATION DE L'USAGE DES TICKETS RESTAURANT

La Direction met fin au principe d'octroi des tickets restaurant auprès des personnels suivants.

Au 31 décembre 2016, 234 collaborateurs ayant accès à une cantine bénéficiaient encore de tickets restaurant :

FTV 10 HORACE VERNET	46
FTV 18 HORACE VERNET	15
FTV MARCEAU	44
MAISON DE FRANCE TELEVISION *dont EOS*	129

Ne sont pas concernés les collaborateurs sur les sites suivants : Linois, Lyon-Vaise, Mistral et Varet.
Les salariés situés à Horace Vernet pourront se déterminer **par référendum** (Tickets restaurants ou cantine en sachant que celle-ci est accessible aux tickets restaurant).

Les salariés concernés seront prévenus individuellement par courrier de ces nouvelles dispositions.

VOS ELU(E)S FORCE OUVRIERE

Jean-Michel SEYBALD	**Edith CAZANOVA**
Thierry HAY	**Marie-Pierre SAMITIER**
Claire-Lise AGNIERAY	**Odile COGNET-DECHEN**
Olga ABLAVI	**Isabelle GEY**

Prochain CE Siège:
Les 27 et 28 février 2017
(Dates prévisionnelles)

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière

Bureau FO Siège - D-220

Syndicatfo.groupe@francetv.fr

01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr